



PLAN D'ACTION 2024

À l'égard des personnes
en situation de handicap



Blainville
inspirante

TABLE DES MATIÈRES

- 03** Mot de la mairesse
- 04** Portrait de Blainville et de ses secteurs d'activité
- 07** Équipe de travail pour l'élaboration du plan et cadre légal
- 09** Historique des réalisations passées
- 14** Bilan du plan d'action 2023
- 18** Actions et mesures appliquées en continu
- 21** Plan d'action 2024 à l'égard des personnes en situation de handicap

MOT DE LA MAIRESSE

En tant que société, il nous incombe une responsabilité fondamentale : celle d'incarner des valeurs d'inclusion, d'ouverture d'esprit et d'empathie envers nos concitoyens et concitoyennes en situation de handicap. En tant qu'administration municipale, il est de notre devoir de traduire ces valeurs en actions tangibles visant à simplifier et à améliorer leur quotidien. Individuellement, chacun de nous doit également s'efforcer d'adopter des comportements plus empreints d'empathie et de compréhension.

C'est dans cet esprit que la Ville de Blainville est fière de dévoiler son *Plan d'action 2024 à l'égard des personnes en situation de handicap*. Ce plan prévoit une série d'initiatives visant à promouvoir l'inclusion et à accroître l'accessibilité des services, en facilitant notamment l'accès aux bâtiments, lieux et infrastructures municipales.

Au fil des années, notre municipalité a mis en œuvre de nombreuses actions visant à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Ce plan d'action vous propose un aperçu de ces réalisations, ainsi qu'une liste des mesures régulières adoptées par notre personnel, qui s'inscrivent dans une démarche d'amélioration constante.



Crédit photo : Exo

« **La Ville de Blainville est fière de dévoiler son *Plan d'action 2024 à l'égard des personnes en situation de handicap.*** »

Blainville est déterminée à poursuivre ses efforts visant à enrichir l'expérience des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Nous continuerons à travailler pour rendre notre ville toujours plus inclusive et accessible à tous, reflétant ainsi nos valeurs d'ouverture, d'inclusion, et d'empathie.

Liza Poulin, mairesse

PORTRAIT DE BLAINVILLE ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Située à mi-chemin entre la grande métropole et la belle région des Laurentides, Blainville offre à ses citoyens un cadre de vie à caractère urbain et humain, et jouit d'une situation géographique stratégique.



Blainville est la **dix-septième ville** la plus peuplée de la province.

Au carrefour d'infrastructures routières de premier plan, et faisant le pont entre la grande région de Montréal et celle des Laurentides, la municipalité profite de tous les avantages qu'offre une banlieue de métropole, tout en bénéficiant de grands espaces verts. Blainville fait partie de la Municipalité régionale de comté (MRC) Thérèse-De Blainville, où elle occupe le premier rang pour le nombre d'habitants et le deuxième pour la superficie. Elle est également membre de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), où elle est huitième pour la population, parmi les 82 municipalités membres.



Ville familiale par excellence, Blainville se distingue par ses :

44 parcs municipaux

30 espaces récréatifs extérieurs

89 km de pistes cyclables

et par le fait que

40 % de son territoire est constitué de milieux naturels.



Au niveau du développement économique, Blainville compte plus de **800 commerces et industries** répartis dans **deux parcs industriels** et **cinq pôles commerciaux**.

MEMBRE DE LA COALITION DES MUNICIPALITÉS INCLUSIVES DE L'UNESCO

En 2022, conformément à son engagement, la Ville de Blainville a adhéré à la Coalition des municipalités inclusives de la Commission canadienne de l'UNESCO. La Coalition fait la promotion de l'inclusion et de la diversité tout en mettant l'accent sur les questions de racisme et de discrimination. La Ville de Blainville s'engage chaque année à poser des actions concrètes en ce sens.



ADMINISTRATION MUNICIPALE

L'administration municipale compte **plus de 600 employés** répartis dans douze services municipaux :



- Direction générale et mairie
- Service des communications et de l'expérience citoyenne
- Service des finances
- Service du génie
- Service de la sécurité incendie
- Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire
- Service de police
- Service des ressources humaines
- Services juridiques
- Service des technologies de l'information
- Service des travaux publics
- Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique

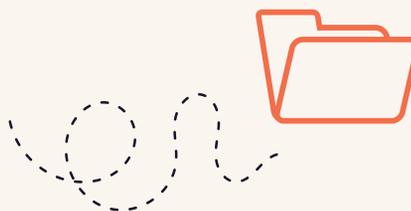
ÉQUIPE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DU PLAN ET CADRE LÉGAL



Ce plan d'action est le fruit d'un travail de collaboration entre les membres de la Commission inclusivité et accessibilité et le comité consultatif de personnes en situation de handicap. Le mandat de coordination du plan est confié au Service des communications et de l'expérience citoyenne, et sa mise en œuvre est confiée à plusieurs services.

COMMISSION INCLUSIVITÉ ET ACCESSIBILITÉ

La Commission inclusivité et accessibilité est formée de deux conseillers délégués et de membres de l'administration municipale. Les principaux dossiers sous sa responsabilité sont l'immigration, la diversité, l'actualisation des moyens de communication, les personnes en situation de handicap, le budget participatif, etc.



Michèle Murray

Conseillère municipale

Philippe Magnenat

Conseiller municipal

Annie Lafrenière

Directrice du Service des communications et de l'expérience citoyenne

Christine Ozell

Directrice-adjointe technique au Service des travaux publics

Véronique Veilleux

Cheffe de section intérimaire vie associative et communautaire au Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire

Les conseillers délégués à la Commission inclusivité et accessibilité, Philippe Magnenat et Michèle Murray, en compagnie de plusieurs membres du comité consultatif.



COMITÉ CONSULTATIF

Ce comité, formé en mai 2022, est principalement composé de personnes vivant avec un handicap, de proches aidants et d'organismes. Son mandat est de faire des recommandations aux membres de la Commission afin de bonifier le plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap.



Alain Bérard

Citoyen et personne en situation de handicap

Patrick Charbonneau

Citoyen et personne en situation de handicap

Roxanne Tremblay

Citoyenne et proche aidante

Alexandre Poce

Citoyen et personne en situation de handicap

Sophie Allain-Lemieux,

Citoyenne et ergothérapeute

Marie-Ève Lépine

Directrice générale, Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides (ARLPHL)

Sandra St-Jean

Responsable de l'Atelier Altitude

CADRE LÉGAL

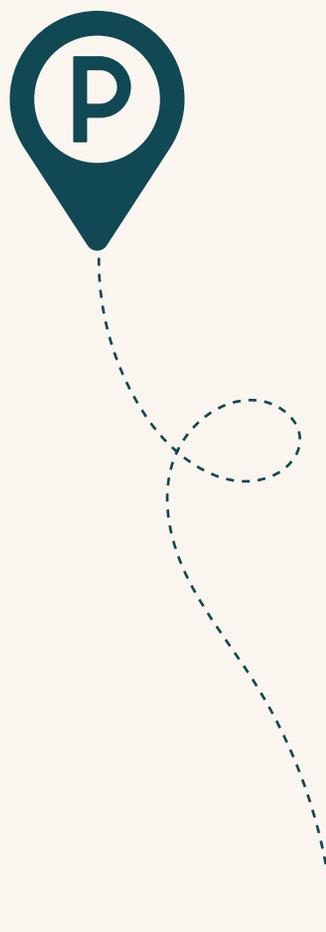
La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale exige des municipalités de plus de 15 000 habitants qu'elles adoptent un plan d'action dont l'objectif est d'identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées et qu'elles mettent de l'avant des actions pour réduire ces obstacles.



HISTORIQUE DES RÉALISATIONS

2009

- S'assurer que tout trottoir, nouveau ou restauré, soit muni de bateau et s'assurer du respect des normes directionnelles.
- Poursuivre l'identification des stationnements pour personnes handicapées en apposant une affiche normée.
- Continuer d'inciter les policiers de la Ville de Blainville à la surveillance des stationnements réservés.
- Installer un stationnement pour personne à mobilité réduite devant l'hôtel de ville.
- Ajouter un pictogramme pour identifier les lieux accessibles en fauteuil roulant dans la programmation de la Ville.
- Maintenir l'adhésion à la vignette d'accompagnement.
- Maintenir à jour le registre des résidents présentant un handicap particulier et l'utiliser au besoin.
- Installer des pancartes de signalisation et autres à une hauteur normée pour la sécurité des non-voyants.
- S'assurer que les outils de sélection ne sont pas discriminatoires envers les personnes handicapées.



2010

- Créer un sous-comité d'évaluation d'accessibilité des bâtiments et lieux publics municipaux.
- Installer des feux de circulation à différents endroits.
- Publiciser auprès de notre clientèle le programme de vignette (autocollant sur la carte) pour la gratuité à l'accompagnateur des personnes handicapées.
- S'assurer de mettre un article dans le bulletin municipal Blainville en couleurs lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées.
- Ajouter un pictogramme identifiant les lieux accessibles en fauteuil roulant dans la programmation.
- Publiciser le fonctionnement des feux sonores.
- Mettre l'emphase sur la sécurité des enfants.
- Soutenir la création d'organismes blainvillois représentant les personnes handicapées, en lien avec notre politique de soutien.
- Tenter d'inclure une activité de sensibilisation dans au moins une de nos activités.
- Poursuivre l'acquisition de livres « gros caractères » à la bibliothèque.
- Ajouter des balançoires adaptées aux parcs Fontainebleau, Chante-Bois, d'Amos et des Hirondelles.
- Tenir un registre des maisons et logements adaptés ou offrant une accessibilité aux personnes vivant avec un handicap.
- S'assurer de la possibilité d'avoir accès au transport adapté de la CITL.
- Tenir compte dans le processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.

2011

- Produire un rapport des déficiences visuelles et motrices détectées dans les lieux publics.
- Évaluer la possibilité de rendre accessibles, sur demande, les documents du site Web en format Word.
- Viser l'accessibilité universelle du site Web de la Ville de Blainville.
- Agir comme agent facilitateur pour les organismes souhaitant organiser des loisirs spécialisés.
- Procéder à un inventaire des logements adaptés lors de la prochaine tournée d'évaluation.
- Fixer des objectifs en matière d'embauche de personnes handicapées.

2012

- Lister les déficiences visuelles et motrices à partir du document préparé par le centre de réadaptation Le Bouclier.
- Maintenir les programmes mis en place par le CITL.

2013

- Ajouter un système d'éclairage.
- Prévoir l'élargissement de la dalle de béton des nouveaux abribus.
- Inclure la notion d'accessibilité universelle dans l'achat de mobilier et dans l'aménagement d'ameublement intégré à même les aires d'accueil.
- Prévoir la notion d'accessibilité universelle lors de l'implantation de jeux d'enfants, bancs de parc, fontaines (abreuvoirs), etc.
- Prévoir l'implantation de cases de stationnement réservées pour les personnes handicapées (incluant leur identification et l'espace de dégagement nécessaire autour du véhicule), les femmes enceintes et les jeunes familles avec poussette.
- Tenir une chronique dans le Blainville en couleurs sur la notion d'accessibilité universelle.
- Offrir la possibilité d'agrandir le visuel de façon à rendre lisible l'information contenue sur le site Web.
- Rendre le site Web de la Ville accessible aux personnes handicapées visuellement par les biais de messages téléphoniques ou par communications téléphoniques auprès du personnel d'accueil à l'hôtel de ville.
- Favoriser le concept d'accompagnement lors de la tenue de toutes les activités de loisirs.
- Arrimer certaines activités émanant des différentes politiques (MADA, VVS, MADE, etc.).
- Susciter la mise sur pied d'organismes blainvillois représentant les personnes handicapées, et ce, en lien avec la politique de soutien aux associations.
- Favoriser l'implantation d'habitations intergénérationnelles, ainsi que la transformation de résidences existantes en logements intergénérationnels.
- Réaliser un inventaire des logements adaptés en fonction des subventions versées dans le cadre du programme d'adaptation du domicile (PAD) ou faire un tour de ville pour établir une liste à jour.
- Favoriser le transport en commun pour la clientèle de l'OMH et du Manoir Blainville lors de déplacements pour les activités de loisirs.

- Mettre à jour la liste des habitations pour les personnes retraitées.
- Procéder à l'aménagement d'un prolongement du trottoir à proximité des mécanismes actionnant les feux de circulation.
- Évaluer les objectifs potentiels en matière d'embauche de personnes handicapées (Contrat d'intégration au travail).
- S'assurer que les critères de sélection ne soient pas discriminatoires envers les personnes vivant avec un handicap.

2015

- Prévoir une activité de sensibilisation dans le cadre de la tenue d'événements spéciaux.

2017

- Procéder à l'inventaire des jeux adaptés pour les personnes en situation de handicap dans les parcs et diffuser l'information.
- Diffuser les données statistiques relatives à l'utilisation du transport adapté et du Taxibus.
- Observer l'évolution de la population blainvilloise de 65 ans et plus.
- Diffuser de l'information sur les programmes gouvernementaux pour faciliter l'accès aux clientèles sensibles.
- Fournir des informations sur les différentes places d'affaires s'adressant à des clientèles spécifiques.
- Accorder des plages horaires sur les différents plateaux sportifs ou culturels pour la réalisation d'activités visant une clientèle de personnes en situation de handicap.
- Mettre en application le projet pilote des aides à la mobilité motorisées (AMM).

2018

- Favoriser le développement des services en ligne.
- Embaucher un coordonnateur pour les camps de jour spécialisés.

2019

- Sonder la population pour connaître les endroits où il y a des difficultés d'accès.
- Instaurer le texto 9-1-1 avec les nouvelles technologies.
- Concevoir un nouveau site Web.
- Encourager l'adhésion au programme Rapid-Or.
- Déménager le Centre 50+ à la Maison des associations et au manège du Parc équestre.
- Évaluer la possibilité de donner des subventions sur les permis municipaux émis pour les rénovations.

2021

- Faire connaître les lieux municipaux accessibles.
- Rendre les passages pour piétons praticables à l'année.
- Mettre en place des plans d'urgence dans les résidences pour aînés, la maison de l'autisme et la Maison Martin-Matte.

BILAN DU PLAN D'ACTION 2023

ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, AUX LIEUX ET AUX INSTALLATIONS



OBSTACLES/ PROBLÈMES

L'accès et la circulation au Centre récréoaquatique sont difficiles, car plusieurs portes ne peuvent être ouvertes sans aide.

Les cabinets de change dans les vestiaires du Centre récréoaquatique ne sont pas bien équipés pour les parents d'enfants en situation de handicap.



ACTIONS

Ajout de boutons-poussoirs afin d'automatiser les portes qui ne le sont pas.

Ajouter des poubelles et des bancs dans certains cabinets pour se changer.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

L'installation de boutons-poussoirs aux portes qui n'en ont pas.

Ajout de bancs et de poubelles dans les cabinets pour personnes en situation de handicap.



BILAN

Les six portes d'accès aux vestiaires sont maintenant à ouverture automatique.

Les poubelles sont installées. Les sièges pour enfants ont été déplacés pour améliorer la circulation. L'ajout de bancs est complexe, voir non réalisable, en raison de la configuration des cabinets de changement.

Des personnes en fauteuil roulant peinent à atteindre les distributeurs de papier à main dans les salles de bain du Centre récréoaquatique.

Descendre les distributeurs de papier à main trop hauts.

Les distributeurs de papier à main sont plus bas.

Après validation par une personne en fauteuil roulant, il s'est avéré que la hauteur des distributeurs de papier à main était adéquate.

La Ville de Blainville ne connaît pas l'état de l'accessibilité universelle de ses bâtiments municipaux très fréquentés par les citoyens.

Donner un mandat d'évaluation de l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux très fréquentés par les citoyens.

Le dépôt d'un rapport d'analyse.

L'organisme AlterGo a effectué des visites d'évaluation dans cinq bâtiments et a remis son rapport détaillé. Celui-ci aidera la Ville à prioriser des actions pour les prochaines années.

PROMOTION



OBSTACLES/ PROBLÈMES

Les personnes en situation de handicap blainvilloises ne sont pas au courant des services qui leur sont offerts par la Ville de Blainville.

Les personnes en situation de handicap blainvilloises ne sont pas au courant des services qui leur sont offerts par la Ville de Blainville.



ACTIONS

Faire une liste de tous les services et programmes offerts par la Ville de Blainville aux personnes en situation de handicap.

Faire une campagne d'information pour les faire connaître.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Une page Web répertoriant tous les services offerts.

La campagne informationnelle.



BILAN

La page Web Accessibilité a été bonifiée et répertorie tous les services et programmes offerts par la Ville.

Une campagne informationnelle a été lancée le 3 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées.

ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS

Aucune action cette année dans cette catégorie.

ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS



OBSTACLES/ PROBLÈMES

Les événements, avec leur ambiance musicale, la foule, le bruit et les multiples éléments à voir, offrent souvent trop de stimuli pour certaines personnes.

Peu d'activités offrent un moment réservé et adapté pour les enfants à besoins particuliers.

La clientèle handicapée adulte n'a pas de lieu de change lors d'événements d'envergure.



ACTIONS

Lors de Blainville en fête et de la Fête au parc, ajouter un espace sans stimuli sensoriel pour favoriser le repos d'une personne à besoins particuliers et de sa famille/aidant naturel.

En octobre, lors de la visite de la Maison enchantée, réserver un temps exclusif pour accueillir la clientèle d'enfants à besoins particuliers et leurs familles.

Lors de Blainville en fête et de la Fête au parc, ajouter un lieu de change pour une clientèle handicapée adulte et son aidant naturel.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

L'instauration de ce type de lieu à Blainville en fête et à la Fête au parc.

Moment dédié aux enfants à besoins particuliers et leurs familles.

L'instauration d'un lieu de change.



BILAN

Après discussion avec l'ARLPHL, nous avons réalisé que ce projet nécessite d'effectuer des travaux permanents trop complexes dans les bâtiments municipaux par rapport à la durée de l'événement.

Durant 1 h 30, lors de la première journée de visite, les enfants à besoins particuliers ont pu visiter la Maison enchantée dans une ambiance plus douce: réduction de la musique, des effets d'éclairage et moins de stimuli en général.

Après discussion avec l'ARLPHL, nous avons réalisé que ce projet nécessite d'effectuer des travaux permanents trop complexes dans les bâtiments municipaux par rapport à la durée de l'événement.

ADAPTATION DANS LE CADRE DE TOUTE AUTRE ACTIVITÉ SUSCEPTIBLE D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aucune action cette année dans cette catégorie.

ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC L'EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

Aucune action cette année dans cette catégorie.

ADAPTATION AUX SITUATIONS PARTICULIÈRES : SITUATIONS D'URGENCE, DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE SÉCURITÉ CIVILE

Aucune action cette année dans cette catégorie.

ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS



OBSTACLES/ PROBLÈMES

Les cours et activités peuvent être chers pour une personne ayant besoin d'assistance, car il faut payer pour deux personnes.



ACTIONS

Adhérer à la carte *Accompagnement loisir* (gratuité des activités de loisirs pour l'accompagnateur d'une personne en situation de handicap) et en faire la promotion.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

L'adhésion à la carte *Accompagnement loisir*.



BILAN

La Ville a adhéré à la carte *Accompagnement loisir* et offre des places gratuites aux aidants naturels.

ACTIONS ET MESURES APPLIQUÉES EN CONTINU

DEPUIS 2009

- S'assurer de l'accessibilité de toutes les nouvelles constructions municipales.
- Connaître ce qui doit être amélioré sur le territoire afin de mieux cibler les actions.
- S'assurer d'avoir des pôles électoraux accessibles aux personnes à mobilité réduite lors des élections municipales.
- Informer la population blainvilloise de l'existence et du contenu du plan d'action.
- Promouvoir la Semaine québécoise des personnes handicapées.
- Poursuivre le développement des mesures d'accessibilité à l'occasion d'événements spéciaux.
- Amorcer une offre de service pour personnes vivant avec un handicap au Centre récréoaquatique, en partenariat avec des organismes du milieu.
- Poursuivre l'émission de permis de construction pour adaptation de logement et logement intergénérationnel.
- Procéder au déneigement des mécanismes actionnant les feux de circulation en hiver.
- Continuer de souscrire au programme d'équité en emploi.

DEPUIS 2010

- Maintenir le budget d'accompagnement afin d'assurer le service pour les programmes estivaux.

DEPUIS 2011

- Assurer le respect de la réglementation applicable aux cases de stationnement réservées aux personnes handicapées.
- Proposer des options sur le site Web pour faciliter la lecture des articles.

DEPUIS 2012

- Viser l'accessibilité universelle dans les achats touchant directement le citoyen.

DEPUIS 2013

- Préparer un plan de formation pour les réceptionnistes des différents points de service afin d'adapter l'accueil selon les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

DEPUIS 2016

- Voir à la bonification du service Taxibus.
- Poursuivre l'entretien des accès aux diverses infrastructures municipales (trottoirs, pistes multifonctionnelles, bâtiments, feux de circulation, stationnements, etc.).

DEPUIS 2017

- Offrir une formation sur l'intervention auprès d'une clientèle ayant des troubles de santé mentale.
- Poursuivre les efforts en matière d'approvisionnement en biens et services accessibles.

DEPUIS 2019

- Donner accès à des installations municipales et à des activités de reconnaissance.
- Prévoir un kiosque pour les nouveaux résidents lors de la journée thématique d'accueil.
- Promouvoir les différents services accessibles.
- Offrir des journées thématiques à la bibliothèque.
- Faire la promotion du volet accompagnement dans les camps de jour.
- Balayer en priorité les pistes cyclables et les pistes multifonctionnelles.
- Rendre plus accessible l'emploi municipal aux personnes en situation de handicap.

DEPUIS 2021

- Sensibiliser la population à respecter les espaces alloués aux personnes en situation de handicap.
- Contribuer monétairement et rendre accessible des terrains pour la construction d'immeubles à usagers spécifiques.
- Former du personnel de première ligne.
- Aménager des trottoirs avec surbaissement aux approches de rue.
- Rendre les équipements accessibles au plus grand nombre de citoyens et s'assurer de faire des achats répondant aux besoins des personnes handicapées.

DEPUIS 2022

- Favoriser la mise en place de mesures préventives pour assurer la sécurité des personnes en situation de handicap et âgées.

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 2024

ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, AUX LIEUX ET AUX INSTALLATIONS



OBSTACLES/ PROBLÈMES

La porte d'entrée du Centre récréoaquatique n'ouvre pas automatiquement.

Au Centre récréoaquatique, les places de stationnement pour personnes en situation de handicap sont souvent toutes occupées et l'espace est parfois trop restreint pour y installer une rampe d'accès pour descendre du véhicule.

Les vestiaires et les toilettes du centre Guy-Frigon ne sont pas accessibles aux personnes en fauteuil roulant.



ACTIONS

Ajouter des boutons-poussoirs à la porte d'entrée, rendant l'entrée au Centre récréoaquatique accessible sans aide, pour tous.

Ajouter trois places de stationnement pour personnes en situation de handicap au Centre récréoaquatique et des couloirs de dégagement hachurés pour gagner de l'espace.

Effectuer les plans et devis du projet de rénovation des vestiaires et toilettes au centre Guy-Frigon.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

L'ajout de boutons-poussoirs à la porte d'entrée.

L'ajout de trois nouvelles places de stationnement et de corridors de dégagement.

Avoir les plans et devis du projet.



OBSTACLES/ PROBLÈMES

Dans le stationnement du centre Guy-Frigon, il faut faire un long détour pour trouver un abaissement de trottoir et pouvoir y monter.

Au centre Guy-Frigon, les places de stationnement pour personnes en situation de handicap sont souvent toutes occupées.

Les personnes en situation de handicap ne connaissent pas le niveau d'accessibilité d'un bâtiment ou d'un comptoir de service (le dégagement, l'espace disponible, etc.) avant de se rendre au lieu concerné.

À la bibliothèque, le distributeur de savon à main est difficilement accessible dans les salles de bain au 2^e étage.

Il n'y a pas d'installation de jeux adaptés pour les enfants en situation de handicap dans les zones de jeux des parcs blainvillois.



ACTIONS

Abaisser le trottoir à son début, au niveau du stationnement, près du bâtiment.

Ajouter cinq places de stationnement pour personnes en situation de handicap au centre Guy-Frigon.

Effectuer une vidéo de type 360 degrés dans divers lieux publics de la Ville et les rendre disponibles pour visionnement sur le site Web de la Ville.

Modifier l'emplacement du distributeur de savon dans chaque salle de bain.

Installer un module ou un jeu adapté aux enfants en situation de handicap dans un parc blainvillois.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Abaissement du trottoir à son début, près du bâtiment.

L'ajout de nouvelles places de stationnement.

La présence des capsules vidéo sur le site Web.

Les distributeurs de savon sont déplacés et facilement accessibles.

Le jeu est présent dans un parc.

PROMOTION



OBSTACLES/ PROBLÈMES

Les employés n'ont pas été formés pour accueillir et servir les personnes en situation de handicap.

Absence d'implication des personnes en situation de handicap dans les événements pour sensibiliser les citoyens et employés à leur situation.



ACTIONS

Former le personnel offrant un service aux citoyens pour l'accueil et le service aux personnes en situation de handicap.

Organiser une escouade de bénévoles en situation de handicap à Blainville en fête.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Date de la formation et nombre de participants.

Noms des bénévoles.
Voir l'escouade de bénévoles en action lors de Blainville en fête en août 2024.

ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS



OBSTACLES/ PROBLÈMES

Les personnes en situation de handicap ne savent pas quels parcs comportent des éléments accessibles.

Les personnes en situation de handicap ne savent pas qu'un organisme offre un service d'aide et d'accompagnement sur le territoire.



ACTIONS

Recenser les parcs qui incluent des éléments adaptés (modules de jeux, toilettes accessibles, absence de sable, etc.) et afficher ces informations sur le site Web.

Promouvoir le service d'accompagnement pour personnes en situation de handicap d'un organisme local.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Diffusion de l'inventaire sur le site Web de la Ville.

Campagne publicitaire visant à promouvoir le service.

ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS



OBSTACLES/ PROBLÈMES

Absence de lieu de change et de lieu de repos, lors d'événements, pour les personnes en situation de handicap.



ACTIONS

Analyser la possibilité de créer un lieu de change et de repos sous forme de conteneur mobile qui pourrait être déplacé lors des événements. Ce projet innovant pourrait même être loué aux villes voisines.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Avoir le rapport d'analyse comprenant les coûts estimés, l'échéancier et les détails du projet.

ADAPTATION DANS LE CADRE DE TOUTE AUTRE ACTIVITÉ SUSCEPTIBLE D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



OBSTACLES/ PROBLÈMES

Absence d'événements dédiés aux personnes en situation de handicap.



ACTIONS

Organiser une activité sportive hivernale pour personnes en situation de handicap.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

La tenue de l'activité sportive hivernale regroupant plusieurs enfants et adolescents en situation de handicap.

Absence d'événements dédiés aux personnes en situation de handicap.

Organiser une journée plein air pour les personnes en situation de handicap.

La tenue de l'événement regroupant plusieurs personnes en situation de handicap.

Difficulté pour les enfants à besoins particuliers de visiter le centre d'exposition, selon l'exposition en cours.

Organiser des après-midis réservés exclusivement aux enfants à besoins particuliers et leur famille en s'adaptant à leur condition.

La tenue d'après-midis réservés à cette clientèle lors des différentes expositions présentées durant l'année.

ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC L'EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

Aucune action cette année dans cette catégorie.

ADAPTATION AUX SITUATIONS PARTICULIÈRES : SITUATIONS D'URGENCE, DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE SÉCURITÉ CIVILE

Aucune action cette année dans cette catégorie.

APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES

Aucune action cette année dans cette catégorie.



Blainville
inspirante